

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

656/16

15/11/2016

Conclusions du Conseil - Convention sur certaines armes classiques

Le Conseil a adopté des conclusions dans lesquelles il se félicite de la tenue prochaine, du 12 au 16 décembre 2016 à Genève, de la cinquième conférence de révision de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (CCAC).

Le Conseil a réaffirmé que la conférence offre l'occasion de faire en sorte que la Convention continue de répondre aux nouvelles évolutions et de renforcer sa mise en œuvre.

La CCAC est un forum international unique réunissant l'expertise diplomatique, juridique et militaire. Elle offre un moyen flexible de répondre aux nouvelles évolutions des technologies d'armements et de soutenir la mise en œuvre d'une partie essentielle du droit humanitaire international, qui contribue à prévenir et à réduire la souffrance tant des civils que des combattants.

- [Read the full text of the conclusions](#)

Bureau de presse - Secrétariat général du Conseil de l'UE

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUXELLES - Tel.: +32 (0)2 281 6319

press@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press